





# Arrachage de baccharis à Séné

## Premier bilan de la 6° saison, pour août à octobre 2019

### Programmation pour Décembre à Mars 2020

Réunion à la réserve de Séné le mardi 19 novembre

L'objectif était d'arracher tous les baccharis pouvant libérer des graines d'ici la fin octobre-début novembre. Par précaution il a été proposé de démarrer les chantiers au mois d'août car le constat d'une forte poussée du baccharis avait été fait à cause d'une saison très favorable (pluie et douceur/chaleur au printemps-été).

#### Tableau des chantiers réalisés

ERADICATION DU BACCHARIS à SENE saison 6 - 2019 - 2020									
JOURs	Nbre Personnes		Evaluation Nombre de plants						
	matin	AM	arrachés main	baccharrache	Tronçon.	SEL	LIEUX	Evacuation déchets	
07/08/2019	2		20	20	1		Cantizac	en tas	
13/08/2019	10		100	200			BOED est	en tas	
20/08/2019		5	150	100			BOED centre nrd	en tas	
27/08/2019	4		50	150			lagunage Moustérian	en tas	
01/09/2019	2		150	150			Cariel	en tas	
10/09/2019		7	250	200	50		Bindre	en tas	
24/09/2019		11		400	150	150	BOED cimbateau	en tas	
03/10/2019		8		150	3		Bindre	en tas	
06/10/2019	8	8	600	200	10	fauche fleur	Boed marais	Brulage	
11/10/2019	3		40	40		fauche fleur	Kerarden Michotte	en tas	
15/10/2019		12	50	200		fauche fleur	Boed Gd marais	Brulage	
22/10/2019		11	15000	400			BOEDIC	Brulage	
29/10/2019		4	200	200	2		Pont Lisse	en tas	
Total	29	66	16540	2110	216				

Pour la partie « continentale » de Séné : tous les foyers ont pu être éliminés avec arrachage des nouveaux pieds porteurs de graines et presque partout l'arrachage complet (sauf Pont Lisse).

A noter l'aide efficace des services techniques de Séné à Morboul (entre route et Digue) Photo ci-dessous



Donc sauf au Pont Lisse, à cause des travaux d'aménagement du marais, le dernier chantier n'a pas pu venir à bout des petits pieds dans le marais. Des graines ont donc pu être libérées mais en nombre limité!

Marais du Pont Lisse le 17 novembre avec de petits pieds encore engraine!



Marais du Pont Lisse le 17 novembre avec de petits pieds encore engraine!

A BOEDIC le chantier du 15 octobre a été très efficace et très agréable! Plus aucun pied à libérer des graines; seuls des tous petits plants sont restés qui seront faciles à enlever dans un an.

A BOED 5 chantiers bénévoles se sont ajoutés aux arrachages de l'entreprise Dervenn financés par le Conseil départemental. Ils n'ont pas permis de venir à bout de tous les plants porteurs de graines, mais des coupes de branches en graine (puis brûlées) sur de vastes secteurs ont permis d'éviter la dissémination d'au moins 80% des graines présentes cette années à BOED.



Une famille de 4 bénévoles à Boëd le 15 octobre, avec Marie.



#### Faible dissémination en 2019

Comme le montre cette photo à Boed du 27 octobre, l'importance des pluies d'octobre a fortement imbibé d'eau les « plumeaux » qui rendent les graines très volatiles.

Les graines sont donc tombées au pied de chaque baccharis, sans pouvoir être emportées plus au loin par le vent.

### Projet d'arrêté préfectoral :

Comme prévu par le code de l'environnement et déjà effectué en Loire-Atlantique, la lutte conte le baccharis peut être déléguée aux collectivités et associations par un arrêté préfectoral, ce qui donnera aux élus une vrai légitimité aux demandes d'arrachage de baccharis aux les propriétaires concernés. Le projet est à l'étude.

Des demandes pour la signature d'un tel arrêté ont été transmises au Préfet par une dizaine de maires.

**Nouveaux baccharraches** : la répartition se poursuit, en Ria d'Etel, sur les communes du PNR, et en Loire-atlantique. A noter que la Tour du Valat en Camargue (pôle lagunes méditerranéennes) a commandé 2 exemplaires.

# Programme de chantiers baccharis à Séné de décembre 2019 à Mars 2020

date	lieu	horaire	RV	marée
Dimanche 1er décembre	BOED	14h – 17h30	Bas Cadouarn	M Basse 16h
Mardi 10 décembre	Pont Lisse	14h – 17h30	P. Grain de sel	
Mardi 14 janvier 2020	BOED	14h – 17h	Bas Cadouarn	M Basse 15h50
Dimanche 2 février	Lirey à Theix	9h30 – 12h30	Lirey (Theix)	
Mardi 18 février	BOED cim bateaux	13h45 – 17h	Cale de Badel	M Haute 15h20
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars	BOED	14h – 17h	Bas Cadouarn	M Basse 16h55
Mardi 10 mars	BOED	12 – 17h	Bas Cadouarn	M Basse 14h

Pour tous les chantiers, venir avec des gants et des bottes.

S'inscrire sur la liste mail du Collectif anti-baccharis de Séné, pour être prévenu des détails de chantier et des éventuelles modifications pour cause de météo. (à <u>daniellasne@orange.fr</u>)